Ontario

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

ENGLISH

APPRENDRE EN ONTARIO

- Programmes préscolaires
- Éducation élémentaire et secondaire
- Apprentissages
- Collèges
- Collèges privés d'enseignement professionnel
- Universités publiques

SUJETS POPULAIRES

FOIRE AUX QUESTIONS

- Parents
- Personnel enseignant
- Élèves
- Administrateurs

PREMIER MINISTRE
DALTON MCGUINTY

RECENSEMENT -
CENSUS

LE COIN DES JEUNES

L'ONTARIO EN BREF

Politique/Programmes Note n° 120

Date d'émission :	Le 1er juin 1994
En vigueur :	Jusqu'à abrogation ou modification
Objet :	**POLITIQUE DES CONSEILS SCOLAIRES SUR LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE**
À l'attention des :	Présidentes et présidents de conseils scolaires et de sections de la minorité linguistique Directrices et directeurs de l'éducation

Remarque : Prière de diffuser la présente à tous les membres du personnel du conseil scolaire.

Introduction

Le ministère de l'Éducation et de la Formation entend combattre la violence dans les écoles pour offrir aux élèves un milieu d'apprentissage sûr où il leur est possible de s'épanouir pleinement.

En novembre 1993, le ministre de l'Éducation et de la Formation annonçait un plan d'action visant à éliminer la violence dans les écoles. Ce plan proposait dix initiatives dont la mise en œuvre devait se faire dans l'immédiat. Deux d'entre elles portaient sur l'orientation générale des conseils scolaires concernant, d'une part, l'élaboration de la politique de prévention de la violence et, d'autre part, le signalement d'incidents violents à la police et au ministère et l'enregistrement de tels incidents.

Énoncé de principes sur la prévention de la violence

Le document *Pour des écoles sans violence : une politique* s'adresse aux conseils scolaires. On y décrit la démarche pour élaborer une politique de prévention de la violence ainsi que les éléments qui doivent en faire partie. Le document précise

aussi la marche à suivre pour signaler les incidents violents à la police et au ministère, et pour les enregistrer au Dossier scolaire de l'Ontario (DSO).

Le ministère sait que les conseils scolaires sont rendus à différents stades dans l'élaboration de leur politique de prévention de la violence et de la marche à suivre pour signaler et enregistrer des incidents violents. Les conseils scolaires et les sections de la minorité linguistique qui ont déjà adopté des politiques similaires les reverront pour s'assurer qu'elles sont conformes aux lignes directrices du document *Pour des écoles sans violence : une politique.*

Participation de la communauté

Les conseils scolaires doivent élaborer leur politique de prévention de la violence en collaboration avec divers partenaires de leur communauté, notamment les parents, les élèves, les éducatrices et éducateurs, la police et les organismes de services sociaux. Il leur faudra aussi tenir compte des directives sur l'antiracisme et l'équité ethnoculturelle.

Approbation de la politique et du plan de mise en œuvre

Les conseils scolaires et les sections de la minorité linguistique doivent remettre au plus tard le 30 juin 1995 leur politique de prévention de la violence et leur plan de mise en œuvre au bureau régional approprié du ministère de l'Éducation et de la Formation. Le ministère s'assurera de leur conformité avec les directives énoncées dans le document *Pour des écoles sans violence : une politique.* La politique devra être en place en septembre 1995.

Aide du ministère

Le personnel des bureaux régionaux du ministère et le Secrétariat à la prévention de la violence peuvent aider les conseils scolaires à élaborer et à mettre en œuvre leur politique.

Centre de l'Ontario
Bureau 3201
2025 av Sheppard E
North York ON M2J 1W4
Téléphone : (416) 491-0330

Nord-est de l'Ontario
CP 3020
447 av McKeown
North Bay, Ontario PIB 8K7
Téléphone : (705) 474-7210

Ouest de l'Ontario
759 ch Hyde Park
London ON N6H 3S6
Téléphone : (519) 472-1440

Est de l'Ontario
4e étage
1580 ch Merivale
Nepean ON K2G 4B5
Téléphone : (613) 225-9210

Nord-ouest de l'Ontario
CP 5000
435 rue James S
Thunder Bay ON P7C 5G6
Téléphone : (807) 475-1571

Centre-nord de l'Ontario
7e étage
199 rue Larch
Sudbury ON P3E 5P9
Téléphone : (705) 675-4401

Secrétariat de la prévention de la violence
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Queen's Park
13e étage Édifice Mowat
900 rue Bay
Toronto ON M7A IL2
Téléphone : (416) 325-2524

Recherche
OK

MINISTRE DE L'ÉDUCATION
Sandra Pupatello

BIOGRAPHIES OFFICIELLES

- Ministre de l'Éducation
- Sous-ministre de l'Éducation

INSCRIVEZ-VOUS AU RÉSEAU ACCES

- Inscrivez-vous au Réseau de communication et de collaboration en matière d'éducation

POUR NOUS JOINDRE

ÉCOLES ET CONSEILS SCOLAIRES

ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

Après le secondaire

PUBLICATIONS

RÉSULTATS

COUP D'ŒIL

RECHERCHE EN ÉDUCATION

LIENS CONNEXES

OFFRES D'EMPLOI

Ontario

Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada

Confidentialité || Avis importants

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006

Dernière mise à jour : 13/3/06 5:08 PM